
ICANN70 | Forum virtuel de la communauté – Rédaction du communiqué du GAC ICANN70 (4 sur 5)
Jeudi 25 mars 2021 – 9h00 à 10h00 EST

GULTEN TEPE :

Bonjour à tous, bonsoir, bienvenue à cette séance de rédaction du communiqué de l'ICANN70 en ce 25 mars, 14 heures UTC. Étant donné qu'il s'agit d'une séance publique et que d'autres membres de la communauté sont sans doute présents, l'équipe de direction du GAC et le personnel encouragent tous les représentants du GAC à taper leur nom et leur affiliation dans le chat de manière à pouvoir être identifiés.

Si vous souhaitez faire un commentaire, mettez-le dans le chat.

L'interprétation simultanée pour les langues du GAC est disponible dans les six langues de l'ONU plus le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône « Interprétation » située dans la barre d'outils de Zoom. Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Lorsque vous serez appelés par votre nom, les modérateurs de la séance vous donneront la main et vous pourrez mettre en marche votre micro. Veuillez dire votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos. Assurez-vous de mettre en muet tous vos autres dispositifs.

Enfin, cette séance, à l'instar de toutes les activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requises de l'ICANN. En cas de perturbation pendant la séance, notre équipe technique désactivera le micro de tous

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

les participants. Cette séance sera enregistrée. Les enregistrements et transcriptions seront disponibles sur la page de l'ICANN70.

Je vais maintenant donner la parole à la vice-présidente du GAC, Luisa Paez. Luisa, c'est à vous.

LUISA PAEZ, VICE-PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Gulden.

Donc je m'appelle Luisa Paez. Bonjour à tous. Bonsoir, suivant le cas. Étant donné que Manal avait un engagement important, en tout cas pendant le début de cette séance de rédaction du communiqué, alors bien sûr qu'il va m'être difficile de remplir son rôle. Mais le vice-président sera avec moi pour m'aider également. Donc bienvenue à tous.

Je sais que la séance d'hier a déjà été très productive. Donc pour commencer, je souhaitais mentionner quelques points de manière à ce que tout le monde soit au courant des dernières modifications. Je vous encourage tous à continuer de collaborer de manière respectueuse pendant cette séance de rédaction du communiqué.

Alors, peut-être que le personnel pourrait partager la version préliminaire du communiqué, et je vais expliquer différents points et ensuite nous pourrons continuer la rédaction.

Merci Manal. Je regarde le chat. Je suis très heureuse que vous soyez parmi nous. Je vais simplement mentionner quelques points et ensuite je serais ravie de vous passer la parole. Alors, entretemps, en attendant

cette séance de rédaction du communiqué, il y a quelques points préliminaires.

Tout d’abord, je souhaitais m’assurer que tout le monde sait bien que dans le document Google du communiqué, tout ce qui est en vert pâle a été approuvé. Donc, ce sont les parties sur lesquelles les membres du GAC sont d’accord. Donc c’est simplement une petite note que je souhaitais vous communiquer. Et j’attends que le personnel nous partage le texte du communiqué. Apparemment, il y a de petits problèmes logistiques, mais voilà. Merci. Parfait.

Donc ça, c’était la première chose que je souhaitais vous dire pour que tout le monde soit bien au courant. Donc le texte, comme vous le voyez à l’écran, qui est en gris pâle- qui est en fait surligné en gris pâle, c’est le texte sur lequel nous nous sommes mis d’accord. Et notons également que, à cette étape de notre travail, toute proposition de texte sur la substance n’est pas vraiment opportune puisque nous en sommes à la fin de la rédaction du communiqué. Donc j’espère que, dans un esprit de collaboration, vous serez attentifs à ce que je viens de dire. Donc encore une fois, le texte surligné en gris pâle a été adopté.

Avec l’aide du personnel de soutien, pour que cette séance se passe bien, puisqu’il s’agit de la dernière heure de rédaction du communiqué, sachez que le texte du point de vue technique sera gelé. Cela veut dire que toute modification au texte sera effectuée par le personnel de soutien uniquement, bien sûr en écoutant les suggestions des uns et des autres. Mais ce que cela veut dire, c’est que nous recommandons aux membres du GAC de se concentrer sur le texte qui est affiché à l’écran. Donc du

point de vue technique, lorsqu'on gèle le texte, eh bien, cela veut dire qu'il vaut mieux suivre le document principal. Donc celui qui est partagé à l'écran.

Une fois que nous nous serons mis d'accord sur les modifications, et donc une fois que nous nous serons mis d'accord — avec l'aide de Fabien et de Benedetta — sur tout nouveau texte, eh bien, ce texte apparaîtra dans votre lien Google. C'est ce que je souhaitais clarifier dès le début. Donc, ne soyez pas surpris si vous n'arrivez pas à apporter des changements directement dans le document Google. Certes, si vous souhaitez le faire, informez-nous, puisque nous avons encore cette séance de rédaction.

Voilà. Donc je crois que c'est à peu près tout en termes de procédure. Mais je souhaitais simplement vous informer de cette petite précision dès le début. En ce qui concerne le travail d'aujourd'hui, nous souhaitons nous concentrer sur ce qui était nouveau. Donc commençons par le suivi sur les avis, le texte sur les avis consensuels, ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord hier. Je crois qu'il y a eu quelques modifications mineures qui ont été apportées également dans le texte principal du communiqué. Donc nous regarderons ça également.

Je vais m'arrêter là. Je ne sais pas s'il y a des questions, mais je vais passer la parole à Manal. Alors, pour le personnel de soutien, je ne sais pas si j'ai oublié quelque chose du point de vue technique. Du point de vue du processus. Si c'est le cas, n'hésitez pas à m'en informer ainsi que l'autre vice-président. Si ce n'est pas le cas, eh bien, je repasse la parole à Manal. Merci beaucoup.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Luisa. Merci également à tous mes collègues de la direction du GAC et merci au personnel de soutien qui m'a aidé à faire mon travail pendant cette urgence que j'ai eue. Merci également à tout le personnel de soutien. N'hésitez pas donc à ajouter toute modification que vous souhaitez voir apparaître. Alors, Luisa, vous avez mentionné que nous allions commencer par le suivi sur les avis précédents du GAC et les avis du GAC Conseil d'administration, n'est-ce pas ?

LUISA PAEZ, VICE-PRÉSIDENTE DU GAC :

Oui. C'est ça Manal. Je crois que c'est la meilleure manière de procéder. On pourrait peut-être faire défiler le communiqué, et vous verrez que dans le suivi sur les avis, il y a eu un nouveau texte proposé par les États-Unis. Donc pour cette partie, il faudrait clarifier ceci. Donc c'est simplement pour attirer votre attention là-dessus. Il y a une proposition de texte qui est nouvelle. Il y avait une question des États-Unis. Alors si vous défilez en petit peu plus dans le communiqué, un peu plus loin, je voulais que nous puissions nous assurer de pouvoir enlever le point 3. Donc séries ultérieures de nouveaux gTLD. Ça, c'était la première question. Donc on pourrait peut-être commencer ici Manal, avec le suivi sur les avis ? Voilà. Je souhaitais attirer votre attention sur le nouveau texte qui a été proposé. Je vous repasse la parole MANAL. Je sais qu'il y a déjà quelques mains levées dans la liste. Kavouss, Fabien, et d'autres.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup. Alors, Kavouss, Susan, Fabien, si vous le permettez, je ne sais pas si c'est quelque chose qui est relatif aux procédures avant de parler du reste.

FABIEN BETREMIEUX :

Oui. C'était par rapport au texte proposé par les États-Unis au point 4. Je pense qu'en fait il faudrait le mettre dans la section trois. Je me demande donc s'il faut le déplacer vers la section trois. Donc c'était simplement ce que je souhaitais mentionner.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup, Fabien. Kavouss.

IRAN :

Bonjour, bonsoir. Je ne comprends pas ce qui est proposé, alors prenons les choses une par une. Effectivement, je suis tout à fait d'accord pour commencer par le suivi sur les avis, ensuite sur l'avis consensuel. Je ne me souviens pas qu'on se soit mis d'accord là-dessus. Donc il faudra y revenir. Mais bon, je vous laisse choisir comment procéder.

D'ailleurs, je souhaite dire que je suis très heureux de vous voir Manal, revenu en dépit de tout votre travail et d'autres engagements personnels. Donc je vois que vous êtes très dévouée à votre travail. Je vous ai envoyé plusieurs e-mails et j'espère que vous l'avez pris en compte en ce qui concerne l'avis consensuel du GAC. Je souhaite en parler, mais effectivement on peut parler du suivi parce que tout est lié. Donc il faut effectivement s'occuper de ceci d'abord, mais j'espère que

vous avez vu tout ceci. On pourrait peut-être effectivement commencer par le suivi ou par l'avis consensuel du GAC, mais il ne faut pas commencer par l'introduction, parce que c'est trop compliqué. Donc voilà. Je vous laisse choisir.

Il y a aussi l'identification des OIG. Je n'ai pas vu ce texte. Et je pense qu'il faut ajouter quelque chose sur la base des discussions que nous avons eues là-dessus avec le Conseil d'administration lors de notre réunion interactive. Nous avons parlé des OIG, des prénotifications, des postnotifications. Nous avons un point à traiter là-dessus. Merci beaucoup.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup Kavouss. Je crois que le texte qu'a mentionné Luisa, sur lequel nous nous sommes mis d'accord hier, eh bien, il a déjà été adopté. Mais on va d'abord regarder ce que les États-Unis ont à dire. Et une fois que ce sera finalisé, on peut revenir sur d'autres parties si vous avez des commentaires finaux. Mais Susan, allez-y.

ÉTATS-UNIS :

Merci, Manal, et bonjour, bon après-midi, bonsoir au reste des collègues. Pour commencer, je voudrais rebondir sur la question de Fabien.

Suite à la révision des commentaires que vous avez apportés au document Google en marge du document, Présidente, nous souhaitons proposer des modifications afin de répondre à ces orientations de votre part. Nous envisageons également de demander l'avis des autres

membres face à nos modifications proposées. Nous nous demandons si ce suivi de l'avis d'Helsinki ne devait pas peut-être être mis en lien avec l'avis concernant la révision de la CCT, ou si vous penserez qu'il serait raisonnable de l'avoir plutôt séparé comme une autre section.

Donc je vais vous montrer quelles sont nos modifications proposées et puis nous verrons si l'on devrait créer une nouvelle catégorie dans la partie des suivis des avis précédents du GAC.

Nous allons suggérer deux mesures pour répondre à ces orientations. D'une part, nous proposons de considérer d'extraire le paragraphe.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Désolé

de vous interrompre, Susan, mais je voudrais lire mon commentaire. Il me semble qu'il y a des gens qui auraient peut-être pu ne pas le voir. Donc je vous remercie de l'avoir lu et d'avoir agi en conséquence. Je l'ai envoyé parce que je n'étais pas sûr de pouvoir être parmi vous aujourd'hui, et voilà pourquoi je l'ai ajouté au document Google. Pour que tout le monde puisse le voir.

J'ai écrit le commentaire considéré : au moment de finaliser cette section demain, assurez-vous que le texte qui est compris dans cette section est une répétition stricte des avis précédents du GAC, de préférence sans ajout. La rédaction des avis de consensus du GAC est dans la partie de suivi des avis précédents du GAC et très minutieusement analysée et divisée en composantes qui résultent des avis précédents ou de nouveaux avis qui déclencheraient des statuts constitutifs. Il ne s'avère

pas souhaitable d’avoir trop de texte étant donné que cela pourrait induire en erreur. Susan.

ÉTATS-UNIS :

Merci, Présidente. Notre suggestion était donc double. D’une part, nous proposons d’extraire le texte contenu dans le paragraphe III, même si Luisa a déjà dit que le texte qui apparaît en gris est en principe une version finale. Mais notre suggestion est de séparer ce texte, le détacher de ce paragraphe III pour en faire un paragraphe qui soit compris dans la partie de SubPro, dans la section. Donc c’est ça, notre première suggestion.

Et puis, nous avons également ajouté des modifications à ce paragraphe. Vous voyez qu’il y a une partie qui est barrée. Pardon, c’est dans le quatrième sous-paragraphe. Je pourrais vous envoyer ces modifications tout de suite, si vous le voulez. À vous de décider.

LUISA PAEZ, VICE-PRÉSIDENTE DU GAC :

Manal, vous êtes en muet. On ne vous entend pas si vous parlez, Manal. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Oui. Désolée. Je vérifiais si l’on devrait ajouter ces modifications et permettre aux États-Unis d’apporter ces amendements, ou si le texte devrait être conservé tel qu’il est à présent. Très bien. Est-ce que vous avez des commentaires ?

FABIEN BETREMIEUX : Oui. Techniquement, le document n'est pas finalisé. Et du point de vue technique, vous avez toujours la permission d'apporter des modifications au paragraphe, notamment le paragraphe IV (chiffres romains) dont parlaient les États-Unis. Mais pour vérifier, alors, le texte du paragraphe III (chiffres romains), qui commence par « *In addition* », on devrait le faire passer aux sujets d'importance pour le GAC dans la section du SubPro. Susan, est-ce que vous pourriez confirmer cela ? Est-ce que vous pourriez répéter où vous souhaitez que ce texte soit déplacé ?

ÉTATS-UNIS : Oui. Donc dans l'avant-dernier paragraphe, au-dessus du paragraphe qui contient la liste à puces.

Peut-être qu'il faudrait le modifier légèrement parce que ce serait en fait l'avant-dernier paragraphe. On a un paragraphe avant qui commence par finalement cela reste à voir.

Pour ce qui est des modifications, je pourrais les écrire moi-même si vous me le permettez, comme ça le reste de l'assemblée pour avoir quelles sont les propositions. C'est quand vous préférez, Fabien.

FABIEN BETREMIEUX : Je pourrais très bien les taper si vous me dictez quelle serait la modification. Revenons donc au travail de suivi des avis précédents du GAC. Je vous écoute.

ÉTATS-UNIS :

Merci. Je proposais de raccourcir ce sous-paragraphe 4 en supprimant les mots « *a mechanism to address* » (un mécanisme pour répondre), et jusqu'à « *subsequent procedures final report* » (rapport final sur des procédures pour des séries ultérieures) ; tout cela devrait être biffé. Et puis il faudrait ajouter quelques mots en remplacement. Avant le mot « *as* », on suggère d'ajouter « *the opportunity for this analysis to assist the Board* » (la possibilité que cette analyse aide le Conseil d'administration).

Et, Présidente, si vous le permettez, je souhaiterais fonder quelle est la justification pour la proposition de ces modifications. C'est qu'on espérait que ces modifications permettraient de reconnaître et d'identifier les différentes inquiétudes des différents secteurs de la communauté et d'attirer l'attention là-dessus, étant donné qu'il s'agit de préoccupations liées à la sécurité et l'utilisation malveillante du DNS qui seraient liées à la deuxième expansion de l'espace du DNS et des nouveaux gTLD. Suite à l'analyse indépendante que demandait l'avis d'Helsinki, nous trouvons naturellement que c'est fait à travers l'ODP.

Et nous signalons cela comme un suivi de l'avis d'Helsinki parce que nous sommes d'avis que cela n'a pas été nécessairement abordé, que le temps n'était pas le bon jusqu'ici. Mais maintenant que le rapport final a été publié, nous croyons que c'est le moment de le faire. Nous souhaiterions savoir ce qu'en pensent les autres membres du GAC vis-à-vis de ces modifications proposées.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Susan.

ÉTATS-UNIS :

Je vais relire le point numéro 4 tel qu'il est à présent et l'on verra s'il y a des commentaires.

« Le GAC réitère également son avis Conseil d'administration contenue dans le communiqué d'Helsinki qu'une analyse objective indépendante des couts et des bénéfices devraient être réalisés à l'avance, compte tenu des expériences et des résultats de la série récente ».

C'était une citation du communiqué d'Helsinki. Une telle analyse n'a pas pour l'instant été réalisée. Dans ce sens, nous signalons que l'étape de conception opérationnelle pourrait permettre que cette analyse soit d'aide au Conseil d'administration au moment de considérer si une deuxième série de nouveaux gTLD répond à l'intérêt de l'ensemble de la communauté.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Y a-t-il des commentaires, des réactions ? Merci, les États-Unis. Vous avez bien répondu à mes commentaires dire. Merci. Kavouss, est-ce une nouvelle demande parole ?

IRAN :

Oui. Nouvelle demande d'intervention, Manal. Ne me demandez pas si c'est une nouvelle main, une ancienne main. Ce sont toujours de nouvelles mains.

Je ne suis pas d'accord avec les grands changements que vous proposez d'apporter. On a tous nos propres idées, mais on ne peut pas trainer les autres.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Pardon, Kavouss.

IRAN :

Oui, bon écoutez avant de demander que je répète.

GULTEN TEPE :

Désolé. Je vous interromps, Kavouss. Est-ce que vous pourriez parler à un rythme raisonnable ? Les interprètes ont également des difficultés à comprendre ce que vous entendez dire. Merci.

IRAN :

Manal, je disais qu'il n'est pas approprié que dans cette avant-dernière réunion on entre dans des modifications aussi profondes. On a tous de nouvelles idées. Essayons d'apporter des changements qui soient minimales. Si c'est la seule modification, je pourrais à la limite l'accepter. Mais on en est où ? On est dans la partie des avis précédents du GAC, ou des questions d'importance — je ne sais plus. Dites-le-moi s'il vous plait.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

On est dans la partie des actions de suivi Kavouss. On ne propose pas de nouvelles idées. C'était du texte qui était déjà là hier et que nous essayons de réagir lancer pour qu'ils suivent un

ordre pertinent et qu'ils répondent aux points d'inquiétude pour les membres du GAC. Cette partie du communiqué n'était pas finalisée hier. C'est ce que nous essayons de faire maintenant.

IRAN : D'accord. Par ailleurs, les États-Unis ont présenté une deuxième modification. C'était quoi ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : L'un des points qui étaient proposés dans la partie du suivi des avis précédents du GAC, il apparaît maintenant parmi les sujets d'importance pour le GAC. Nous reviendrons dessus et nous relierons le texte bientôt.

IRAN : D'accord. Je ne suis pas satisfait, mais j'accepterais pourvu que l'on ne propose pas de modification de fond.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Pas de modification de fond, comme Luisa l'a expliqué au début de la séance. Nous essayons de finaliser le texte.

IRAN : Désolé. Vous avez une manière de procéder qui est très britannique dans votre sens. Ce n'est pas mon cas. Désolé.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Continuez, Kavouss, allez-y. Vous êtes en muet. L'anglais n'est pas ma langue maternelle. Si vous parliez en arabe, je pourrais parler de manière plus fluide.

IRAN : Oui. Moi je ne parle pas très bien anglais. Vous, oui. Mais accepter, s'il vous plaît, que je ne puisse pas accorder de modification sur le fond. J'accepte cette modification, un peu mal à l'aise, mais c'est bon. Vous pouvez continuer.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Kavouss. On fait défiler. On revient un peu en arrière pour voir si les deux autres points devraient également être lus à haute voix et peaufinés pour pouvoir compléter cette partie du communiqué. On revient un peu en arrière. Merci. On en est à la partie du suivi des avis précédents du GAC.

Donc on dit, point numéro 1 de cette partie, c'est révision de la CCT et séries ultérieures de nouveaux gTLD. Je vais lire le texte et je m'arrêterai à la fin de chaque paragraphe pour savoir si vous avez des commentaires.

Susan, désolée. Est-ce une nouvelle demande pour intervenir ? Et Kavouss, non ? D'accord.

« En vertu de l'avis du GAC de Montréal, réunion ICANN66, »— Je vais reprendre pardon.

« En conformité avec l’avis du GAC de Montréal, ICANN66, la correspondance y afférente avec le Conseil d’administration de l’ICANN et les discussions ultérieures, dont la plus récente le 23 mars dans le cadre de la réunion ICANN70, le GAC— », et il faut que l’on se mette d’accord pour savoir si le GAC est singulier ou pluriel pour être sûr que le texte soit quorum « -le GAC demande une approche coordonnée ». Merci, Jorge, de me le dire sur le chat, donc singulier. « — Une approche coordonnée sur la mise en œuvre des recommandations spécifiées de la révision de la Société ».

Je le vois déjà entre crochets. Donc il y avait une suggestion. Est-ce que quelqu’un peut me rappeler quelle était la suggestion ? Est-ce qu’il s’agissait d’ajuster ou d’effacer ?

Alors, je lis : « Suite aux discussions entre le Conseil d’administration et le GAC7 lors de l’ICANN70 de mettre à jour le GAC sur la discussion en cours sur cet avis, et en particulier les recommandations marquées comme prérequis ou de gouttes priorité, à savoir » et puis la liste des nombres. Alors, Nigel, Royaume-Uni, allez-y.

ROYAUME-UNI :

Oui. Bonjour à tous, Manal, chers collègues, et merci beaucoup.

Donc je représente le Royaume-Uni. Nous l’avons mis entre crochets. C’était le Royaume-Uni qui avait suggéré qu’on inclue ce texte dans l’avis du GAC. Mais après les discussions d’hier, nous l’avons déplacé.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Excusez-moi, le Royaume-Uni. Je ne sais pas si vous m'entendez. Je reçois la traduction. Je ne sais pas dans quelle langue. Il y a quelque chose qui ne va pas. Et du coup, je n'entends plus Nigel.

LUISA PAEZ, VICE-PRÉSIDENTE DU GAC :

Excusez-moi Manal. De mon côté, j'entends très bien Nigel, mais je vois dans le chat qu'il y en a d'autres qui ont du mal.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Mais ce n'était pas le volume ; j'avais une autre langue dans le casque. Nigel, allez-y.

ROYAUME-UNI :

Oui. Effectivement, moi je suis limité à l'anglais, MANAL, parce que le reste je ne suis pas très bon.

Alors, ce que je disais, c'était qu'il fallait éliminer ce texte de la section du GAC, et c'est pour ça qu'en fait ce texte est entre crochets. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup. Donc ceci est proposé.
Donc il faut l'effacer.

Fabien, est-ce que vous pouvez l'effacer ? Ou plutôt, le mettre là où il faut le mettre, là où ça a été proposé.

FABIEN BETREMIEUX : Excusez-moi Manal, est-ce que vous pouvez confirmer ou le mettre ?
J'écoutais autre chose je n'ai pas fait attention.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Effectivement, est-ce que vous
pouvez confirmer Nigel ?

ROYAUME-UNI : Non, Manal, excusez-moi. C'était dans l'avis du GAC, nous l'avons mis ici.
C'est le bon endroit. Ça a été mis entre crochets parce que nous l'avons
déplacé. Je suis désolé.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : À pardon. C'est moi qui me suis trompée
alors. Donc nous enlevons les crochets. Alors je vois qu'il y a un
commentaire de Jorge.

SUISSE : Merci Manal. J'essaye de mettre en marche ma caméra. Me voici. Je suis
très heureux que vous soyez là. Merci d'être avec nous.

Alors, un amendement amical à la proposition du Royaume-Uni. En ce qui
me concerne, les I et II (chiffres romains) sont liés. Il faudrait donc enlever
les crochets, comme nous avons dit, mais pour moi c'est le même
paragraphe.

Et dans le deuxième paragraphe, si je peux me permettre, je suggèrerais d’effacer « tableau » et de laisser « outils de suivi ». Cela laisse un petit peu plus de flexibilité pour la présentation des informations, et je pense que l’outil de suivi pourra être mis à jour.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci beaucoup Jorge, et puisque maintenant c’est un seul point, je vais lire les quelques phrases qui restent ensuite je passerai la parole à Kavouss.

Donc, « Reconnaissant l’attribution de certaines des recommandations à l’Org et à la communauté de l’ICANN en plus du conseil d’administration, le GAC souhaiterait voir un outil de suivi qui identifie le statut de chaque recommandation pour savoir qui fait avancer les choses et quand la mise en œuvre pourra être attendue ».

Désolée de vous avoir fait attendre Kavouss, à vous.

IRAN :

Oui. J’ai un commentaire sur la première partie, sur le point 1.

Lorsque vous dites « *of this advice* » (de cet avis), à quel avis est-ce qu’on fait référence ? Parce que *this*, c’est un pronom démonstratif. Donc on fait référence à quel avis ? À l’avis de Montréal, c’est ça ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Donc la proposition, c'est de dire « l'avis qui a été mentionné plus tôt — ci-dessus ». Je vois que Fabien l'a déjà marqué.

IRAN : J'ai un autre commentaire pour tout à l'heure.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Allez-y.

IRAN : Dans la partie qui reste dans le point 1, donc dans la fin, quand et comment est-ce que la mise en œuvre sera attendue. Parce que c'est aussi le comment. Le mode de travail doit être mentionné : « *and how* ». Et comment la mise en œuvre, en anglais *completion*, la finalisation. Ce n'est pas un synonyme en fait de mise en œuvre. Peut-être qu'on pourrait mettre « mise en œuvre » et « finalisation ». Donc il vaudrait mieux mettre « et ». Et du coup, on passera au pluriel. Donc « *is* » va devenir « *are* ».

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Kavouss. Je vois une autre suggestion du Canada. Donc en anglais, de passer à « *how implemented and how completed* ». Est-ce que ce serait mieux, Kavouss, d'utiliser des verbes ?

IRAN : Oui.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Donc quand et comment ce sera effectué. « *How implemented and how completed* ». Comment ce sera effectué et comment ce sera mis en œuvre.

FABIEN BETREMIEUX : Excusez-moi. Je suis perdu. Est-ce que vous pouvez m'aider pour les mises à jour qui ont été suggérées ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Donc qui fera avancer les choses, comment ce sera mis en œuvre et comment ce sera finalisé. Donc on ne leur demande pas de dire maintenant quand ce sera effectué, mais ce que nous souhaitons, c'est un outil de suivi qui reflète ces informations lorsqu'elles seront prêtes.

Donc voilà. Je souhaitais simplement m'assurer que c'est clair, au cas où il y aurait une question là-dessus. Alors, y a-t-il des commentaires ? Je vois que Taylor du Canada et la Suisse sont d'accord.

Donc, passons au dernier point dans cette partie. Proposition des États-Unis. Et je crois qu'on s'était déjà mis d'accord là-dessus après les modifications qui ont été proposées. Alors, est-ce que ça va là ? Est-ce qu'on passe au gris ?

FABIEN BETREMIEUX : Excusez-moi Manal, je suis désolé parce qu’il y a du jaune qui est apparu. Et j’ai l’impression que ce qui avait été effacé est réapparu. Donc je vais essayer de remettre ces changements tels qu’ils étaient. Donc je veux juste m’assurer que je ne me trompe pas, parce qu’en fait les modifications changent toutes seules. Donc je veux être sûr de tout avoir exactement comme vous le souhaitez.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : D’accord. Donc pendant que vous travaillez là-dessus, Fabien, je vais écouter Jorge. Jorge, si c’est une nouvelle main, allez-y.

SUISSE : Oui merci Manal. Je souhaitais en fait faire une observation sur ce qu’a dit Suzan. Elle demandait si l’on pensait que le III (chiffre romain), donc si ce texte était bien placé ici. Et en ce qui me concerne, il correspond tout à fait à cette section parce qu’il fait également référence au communiqué d’Helsinki qui est en lien avec ce dont nous parlons dans le point 1. Donc pour moi, je vois un lien. Et donc je pense qu’on peut le laisser là.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Jorge, vous parlez du texte qu’on a déjà déplacé ? Dans la partie information ?

SUISSE : Non. C’est par rapport à ce texte que Fabien vient de nettoyer.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : D'accord. Merci. Parce que nous sommes en train de changer les numéros justement, donc on s'y perd un petit peu. Merci d'avoir confirmé. Je pense que cette partie est bonne.

FABIEN BETREMIEUX : Manal, est-ce que je peux dire quelque chose ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Allez-y.

FABIEN BETREMIEUX : Désolé de vous interrompre, mais je voulais noter que les deux points 1 et 2 avec cette liste, ils existent parce qu'au début le texte faisait partie de l'avis du GAC, où l'on dit officiellement que le GAC dit au Conseil, sous forme d'avis, etc., un, deux.

Donc, j'avais deux questions. Est-ce que cette liste est toujours pertinente dans cette section où est-ce qu'il faut que ce soit séparé. Ça, c'est ma première question. Deuxième question. La première phase, donc le point 1, il me semble que la lecture n'est pas très fluide. Plutôt que d'avoir « Le GAC présente cet avis au Conseil », etc., là, on a « Au vu des discussions du GAC et du Conseil étant donné qu'on n'a pas cet avis, est-ce qu'on pourrait reformuler parce que le paragraphe commence la discussion et il me semble qu'il manque quelque chose. Je voulais simplement attirer votre attention là-dessus.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Oui. Tout à fait. Vous avez absolument raison, Fabien. Je crois qu'il faut reformuler cette partie par rapport au suivi des avis précédents du GAC. Et dans le cadre des avis du GAC, normalement, chaque point est une demande complète, pour ainsi dire, au Conseil d'administration. Et là, je crois que le point principal, c'est que nous répétons ce sur quoi nous effectuons un suivi donc je crois qu'il faut que ça commence différemment. Je ne sais pas s'il y a des suggestions. Kavouss, je vois que vous avez la main levée.

IRAN :

Oui. Je pense que c'est une question de formulation. Pas de besoin de passer du temps là-dessus. Je vous laisse décider, vouer d'autres. Je pense qu'il n'est pas nécessaire de travailler ça par rapport à la position, au positionnement du texte. Est-ce que c'est un paragraphe séparé ou pas, pour moi tout ça c'est du domaine de l'édition. Ce n'est pas grave. Donc nous avons beaucoup de choses à faire, peu de temps ; ce n'est pas la peine de s'attarder là-dessus.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Kavouss. Donc s'il y a des suggestions immédiates pour mieux démarrer ce paragraphe. Je vois une suggestion. Donc la première phrase pourrait être incorporée au paragraphe 1. Est-ce que ça va ? Et peut-être que tout ce qui est du domaine de l'édition, on pourrait peut-être faire ça après. Nous sommes en train, en fait, de nous concentrer sur tous sur la substance.

FABIEN BETREMIEUX : Manal, je suis en train de lire un commentaire dans le chat, de Taylor, parce qu'en fait je ne vois pas de phrase dans cette partie qui chapeaute cette section. Donc je ne comprends pas exactement ce qu'il veut dire. Est-ce que vous pourriez m'aider ? Je suis prêt à apporter cette modification.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup Fabien. J'essaye de lire ce que disait Taylor dans le chat. Ou peut-être que Taylor veut bien nous dire ce qu'il souhaite voir apparaître. Très bien. Ce que Taylor suggère, c'est d'aider avec la rédaction du document. Merci Taylor.

Commençons donc avoir les trois autres sujets qui nous restent. Est-ce qu'on peut revenir en arrière ?

FABIEN BETREMIEUX : Si vous me permettez, Manal, on a également d'autres modifications qui nous restent avoir dans la partie de suivi des avis précédents du GAC.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : D'accord. Alors je lis. "Le GAC salue la nouvelle piste de travail de la GNSO consacrée aux droits curatifs. Elle signale qu'il y a des problèmes qui sont générés par chevauchements avec la charte et entretemps réitère un avis précédent du GAC, par exemple de Johannesburg et de Panama, et un accord de l'ICANN

[inaudible] pour de nouvelles réservations d’acronymes d’OIG avant que la question ne puisse être finalement résolue”.

Y a-t-il d’autres commentaires là-dessus ? J’essaye de voir les réactions sur le chat. Fabien ?

FABIEN BETREMIEUX :

Personnellement, je lis le paragraphe et je ne comprends pas très bien les nouvelles réservations. Est-ce une référence aux anciens enregistrements, aux mécanismes de protection, ou autre ? Je suppose qu’il y a différentes interprétations de cette presse. Je voulais voir si l’on pouvait préciser un peu.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Fabien. Est-ce que Bryan est parmi nous dans la salle ? Bryan sur le chat dit oui, c’est vrai, il faut dire enregistrement. Merci bras and avoir confirmé. Je vois que Kavouss lève la main.

IRAN :

C’est ce qu’on a discuté lors de la réunion bilatérale entre le GAC et le Conseil d’administration. On parlait d’un report de la décision concernant cette suppression préalable à la notification. Et que ce n’était que lorsque le travail de cette nouvelle piste de travail aurait été modifié que l’on allait changer cela, qu’on n’allait pas passer à cette étape sans notification préalable à l’enregistrement avant que le travail de la piste

de travail ne fût complété. C'était ça qu'on avait dit. Je pense que c'est ça qu'il faudrait dire.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Ce que vous suggérez, Kavouss, est un nouvel avis qui reflète les discussions ?

IRAN : Non. Pas du tout.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui, allez-y.

IRAN : Un moratoire pour les nouveaux enregistrements des acronymes d'OIG en attendant une résolution finale de la question. Donc là, vous ajoutez « en d'autres mots » ou « autrement dit », « toute action du Conseil d'administration », « any Board action on the preregistration notification and post registration notification » toute action du Conseil d'administration relative aux notifications de près enregistrement et poste enregistrement devrait être remise, en attendant que les résultats de cette piste de travail soient disponibles.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Et vous tirez ce texte d'où, Kavouss.

IRAN : Ça reflète nos discussions avec le Conseil d'administration, avec le BGIG.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui.

IRAN : Peu importe. C'est ce qu'on a discuté.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Exactement. Mais est-ce que c'est tiré d'un avis précédent du GAC ?

IRAN : Non, pas du tout. Non. Non, ce n'est pas un avis précédent du GAC.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Mais ici, on est dans les avis précédents du GAC.

IRAN : A. À ce moment-là, vous pouvez le supprimer. Mais oui. Il faudrait le dire.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : D'accord. Excellent. Merci. Donc effectivement, nous avons discuté de cela, mais c'est quelque chose de tout neuf. Ici, ce que l'on fait, c'est réitérer des avis précédents du GAC. Il faut que l'on se borne aux avis précédents du GAC auquel nous faisons

allusion ici. Je ne vois plus d'autres demandes de parole pour cette partie. On revient en arrière. Est-ce que les modifications ici sont prêtes ? Non. Pas encore. On passe donc aux autres parties auxquelles il faut que l'on se consacre.

FABIEN BETREMIEUX : Si vous me permettez Manal.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Allez-y, Fabien.

FABIEN BETREMIEUX : Peut-être pour voir quel serait le titre de la partie 1 des avis de consensus du GAC au Conseil d'administration de l'ICANN. Il nous faut toujours confirmer ce titre. Je disais que c'était ce qu'on avait noté lors de la séance de révision du communiqué au tout début, mais il nous manque un titre un peu mieux conçu.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : D'accord. Y a-t-il des suggestions pour un titre ? Nous conseillons au Conseil d'administration de considérer en détail la déclaration de la minorité du GAC et les options disponibles pour répondre aux préoccupations de politique publique. Kavouss, vous levez la main.

IRAN :

Oui merci. On est dans la partie des avis de consensus du GAC au Conseil d'administration de l'ICANN. Donc données d'enregistrement de domaine, etc. Je pense que l'on doit dire que le GAC a des préoccupations au sujet de certaines recommandations et de certaines lacunes dans le rapport final de l'étape 2 de l'EPDP, etc., tel que prévu ou déclaré dans la déclaration de la minorité du GAC. Voilà. Et puis on passe au point A.

Mais si vous acceptez des suggestions Manal, on ne vient de discuter de cela que ces trois dernières minutes. Vous venez d'arriver. Il ne nous faut pas une pause d'une demi-heure. Si vous êtes d'accord, Manal, et si tout le monde est d'accord, on pourrait peut-être réduire la pause à 15 minutes au lieu d'une demi-heure.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Kavouss. Personnellement, pas de problème de mon côté, mais je ne suis pas sûr que ce soit une option pour le personnel technique et les interprètes. Je sais que le personnel de soutien a déjà envisagé quelles étaient les options. Je ne l'ai pas fait en détail moi-même. Voyons où nous pourrions arriver dans le temps qui nous reste, et l'on verra. Si le personnel de soutien peut voir si l'on pouvait prolonger un peu plus cette séance, ils nous le diront.

Jorge ?

SUISSE :

Merci Manal. Quant à la question de la pause, je vous signale que le personnel de soutien nous avait dit qu'on pouvait prendre cinq ou

10 minutes de plus maximum. Parce qu’il y a des questions techniques à considérer. On a déjà évalué la question, Kavouss. Merci.

Quant au titre, je pense qu’on pourrait être très descriptif ; si l’on disait tout simplement rapport final sur l’étape 2 de l’EPDP, puisque ce n’est qu’un titre. Et l’avis est explicatif lui-même. Pas besoin d’expliquer davantage.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui. Je vois que Nigel propose la même chose. C’est simple et direct au point. L’Égypte est également d’accord. Si l’on peut revenir en arrière. Je ne vois pas d’objection à ce que l’on remplace « *concerning* » par « *relating to* ». Donc au lieu de concernant, lié à. Êtes-vous d’accord Kavouss ?

IRAN : Oui. Oui, je suis en train de lire la partie A. « Le GAC conseille au Conseil d’administration ».

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui, allez-y.

IRAN : Je suggère que vous supprimiez le mot « *carefully* », en détail. En général, lorsqu’on suggère que quelqu’un lise en détail, ils ne vont jamais lire en détail. Et puis, sur la deuxième ligne, il faut qu’on ajoute quelque chose. On leur demande de l’examiner ; très bien, ils vont l’examiner, mais sans

pour autant de prendre de mesures liées. Donc on devrait dire « considérer et prendre les mesures appropriées ».

Et puis, « therein » dans la deuxième ligne. Là, on ajoute « et prendre les mesures nécessaires en fonction des besoins » ; « *and take necessary action as appropriate* ». On ne veut pas tout simplement qu'ils relisent notre avis. C'est juste pour leur demander de prendre des mesures nécessaires qu'on leur rappelle cela. Et par ailleurs, le GAC signale également que l'ODP peut attirer l'attention du Conseil d'administration sur certaines des difficultés pratiques de mise en œuvre, en particulier celles qui appliquent des attributions de fonds, mais je ne comprends pas quel est l'avis pour le Conseil d'administration. Parce que le GAC « signale également ». D'accord, on le signale, mais ce n'est pas un avis. Quel serait l'avis ici. C'est ça que je voudrais savoir. Je ne pense pas que la deuxième partie de ce paragraphe « *The GAC also notes* » doive apparaître ici. On pourrait également la supprimer. Ça n'a rien à voir avec l'avis. On ne dit que le fait que nous signalons quelque chose, mais "signaler", ce n'est pas un avis. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

D'accord. Merci Kavouss. Alors, on propose d'ajouter « *and take necessary action as appropriate* » à la fin de la première phrase et puis de supprimer la deuxième phrase. Y a-t-il des commentaires, des réactions ? Olivier, commission européenne, allez-y.

COMMISSION EUROPÉENNE : Olivier Bringer au micro. Commission européenne. Je suis d'accord avec Kavouss. Ce n'est pas vraiment un texte qui appartienne à la partie de l'avis, mais je suggèrerais que l'on garde cette proposition dans la partie des fondements. Sachant que l'une de nos déclarations était liée au cout du SSAD. Et nous croyons que l'ODP constitue un bon moyen qui nous permettra de nous pencher sur la question. Donc si possible, je suggèrerais que cette partie soit plutôt déplacée aux fondements.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci Olivier. Donc est-ce qu'on peut revenir s'il vous plait aux fondements ? Je vois Ana, du Royaume-Uni, est d'accord pour que cette partie apparaisse parmi les fondements. En raison des contraintes de temps, je pense qu'on devrait le mettre parmi les fondements, entre crochets, et que l'on essaye de le peaufiner pendant une des pauses de la journée.

Je pense que nous allons pouvoir parvenir à un accord pour le texte final. Voyons ce qu'il nous reste d'autres à considérer. Kavouss, pardon. Vous êtes toujours là.

IRAN : Oui. On revient s'il vous plait à cette phrase. Pas de problème pour cette proposition d'Olivier, mais je ne pense pas qu'il faille que cela apparaisse entre crochets. On a ajouté « Le GAC est également d'avis », et pas « signale ». Le GAC est d'avis que. Et je ne pense pas qu'il y ait de priorité par rapport à l'ordre des paragraphes. Le tout fait partie des fondements.

Et cela appartient entièrement à cette partie. Donc « Le GAC est également d’avis que ».

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : D’accord. On a donc une proposition complète au sujet du paragraphe auquel devrait apparaître cette phrase. On fera une lecture finale à la fin, mais c’est bien déjà d’avoir pu nous mettre d’accord.

Olivier, est-ce une nouvelle demande de parole ? Autrement, il nous reste deux autres questions à voir. Mettons-nous d’accord là-dessus dans les cinq prochaines minutes, comme ça on pourra passer à la pause. Et je propose qu’au début de la séance de clôture, l’on relise le texte des avis précédents du GAC pour que ce texte puisse être finalisé. Puis l’on pourra lire le reste. Taylor est en train d’aider à le rédiger, et puis on verra si l’on peut procéder à une lecture du document complet et finaliser cette partie avant la séance de clôture. Pour l’instant, il manquait un autre titre, je crois.

FABIEN BETREMIEUX : Oui. La sous-section 5, questions d’importance pour le GAC.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Y a-t-il des suggestions ? Donc le titre actuellement, c’est : Données d’enregistrement de noms de domaine — EPDP phase 1, mise en œuvre exactitude. On pourrait également mettre phase 2 dans le titre. Donc je me demande quel est le titre qui pourrait

parler à la fois de la phase 2, de l’exactitude, et de la mise en œuvre de la phase 1 de l’EPDP.

Jorge suggère tout simplement « Données d’enregistrement de noms de domaine ». Kavouss, allez-y.

IRAN : Tout d’abord.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Votre micro Kavouss s’il vous plaît.

IRAN : Oui, je suis d’accord avec la suggestion. Le titre doit être similaire au texte. Donc, soit on commence par « EPDP phase 1 — mise en œuvre », etc. avec une virgule, « élaboration de politiques et mise en œuvre par rapport au gTLD ». Peut-être que Jorge pourrait revenir à l’ancien texte de la phase 2 et essayer d’être cohérent et équilibré pour le titre. Mais ma question est autre. Combien de paragraphes avons-nous dans l’avis consensuel du GAC ? Premièrement, est-ce qu’on a un autre paragraphe, ou est-ce qu’on a un seul paragraphe pour l’avis de consensus du GAC ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Il n’y a qu’un seul avis consensuel. Alors on n’a pas besoin du A. Merci Kavouss. Je crois que c’est comme ça que nous effectuons la mise en page du communiqué en principe, mais je vois que Fabien a la main levée. Allez-y.

FABIEN BETREMIEUX : Oui. Je voulais confirmer qu'en général on garde la liste avec les lettres et avec les chiffres romains. C'est quelque chose qui est constant dans toutes les rédactions du communiqué, même s'il n'y a rien d'autre.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci pour cette confirmation.

Je crois qu'il y avait un dernier point, vous me direz si je me trompe, sur les procédures ultérieures et l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Il y avait une phrase à finaliser. Donc il est nécessaire de prendre en considération si la mise en œuvre des séries ultérieures de nouveaux gTLD devrait être effectuée avant que cette question soit traitée par la communauté de l'ICANN. Donc il y avait de points de vue. Soit, être cohérent à nos avis précédents. Ça aurait été une condition. Ou alors, être souple étant donné les circonstances qui évoluent. Et donc dans ce cas, on aurait mis une formulation un peu moins forte. Donc peut-être qu'on pourrait enlever « *whether* » et « *could be carried out* ». Est-ce que ceci nous redonnerait l'équilibre nécessaire donc ? Cela donnerait « il est nécessaire de prendre en considération la mise en œuvre des séries ultérieures de nouveaux gTLD avant que cette question soit traitée par le Conseil d'administration de l'ICANN ». Donc, enlever « *whether* » et « *could be carried out* ». Donc ce serait un peu moins fort. Mais Kavouss, vous avez la main levée ?

IRAN : Ce que je préférerais, c'est de biffer. Mais si vous souhaitez le garder et si tout le monde dans la salle souhaite le garder, eh bien, je suis d'accord avec ce que vous avez dit. Mais lorsqu'on dit « il est nécessaire de prendre en considération », etc. À la fin, il faudrait ajouter « le cas échéant ».

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Donc, je crois que les gens souhaitent qu'on efface. Je vois que la Suisse est d'accord.

IRAN : Oui moi aussi. Je suis d'accord.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Jorge. Est-ce que les États-Unis sont d'accord ? Oui. Très bien. Merci Suzan. Donc s'il n'y a pas d'objection pour biffer cette partie, eh bien, on efface. Et aider moins s'il y a d'autres points.

FABIEN BETREMIEUX : Manal, juste en dessus. Il y avait des changements au paragraphe sur la prévisibilité.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Donc je lis rapidement. « Par rapport à la prévisibilité, certains membres du GAC ont fait part de leurs préoccupations par rapport à la mise en œuvre de l'équipe de révision de la mise en œuvre de la prévisibilité, l'équipe permanente SPIRT. Et cette

couche ajoutée pourrait créer certaines préoccupations par rapport aux avis de consensus du GAC. Les membres du GAC sont d'accord que toute clarification à venir sur la mise en œuvre de la SPIRT doit être encouragée, ainsi que sur le rôle que le GAC aura dans ce cadre, surtout en ce qui concerne la directive de mise en œuvre 2.3 qui suggère un dialogue direct entre l'équipe SPIRT et ICANN Org, le Conseil d'administration également, sur les avis consensuels du GAC dans lesquels le GAC s'attend à être inclus également. Par ailleurs, les membres du GAC notent l'importance d'une opportunité de participation équitable et juste au sein de la SPIRT par toutes les communautés de l'ICANN qui sont intéressées.

IRAN :

Oui. Lorsqu'on a parlé avec le Conseil, on avait parlé de participation équitable et de droits égaux de décision au sein de la SPIRT si elle est mise en place — si l'on se met d'accord pour la mettre en place. Je ne sais pas si tout le monde était là, mais vous, madame la Présidente, vous étiez là. Ils voulaient un membre du GAC seulement, et moi je ne suis pas d'accord.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Oui. Ceci est basé sur votre proposition.

Nous l'avons donc indiqué. La dernière phrase. "Ensuite, les membres du GAC notent à quel point il est important d'avoir une opportunité de participation équitable et juste dans l'équipe SPIRT par toutes les communautés ICANN intéressées". C'est le texte.

IRAN : Oui, mais “participation équitable”, ce mot *equitable* en anglais et *equal rights*. Donc des droits égaux de décision. Donc non seulement nous souhaitons participer, mais nous souhaitons avoir le droit de prendre des décisions, de participer dans la prise de décision.

Donc il y a deux choses. Il y a la participation équitable. S’il y a cinq autres communautés, nous voulons avoir cinq personnes aussi. S’il y a deux communautés, nous souhaitons en avoir deux. Deuxièmement,—

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Qu’est-ce que ça veut dire, des droits égaux de décision ?

IRAN : Oui. Si l’on nous dit qu’on est observateur, très bien. Mais ça veut dire qu’on n’a pas le droit de faire de commentaire sur la décision définitive. Et il faut qu’on ait ce droit par rapport à la décision.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Et la participation équitable, ce n’est pas ça ?

IRAN : Non. Non, il faut avoir une participation équitable, ça, c’est une chose. Cinq personnes, donc très bien vous êtes cinq, vous participez, vous avez exprimé vos points de vue, c’est terminé. On s’en arrête là, et vous ne

prenez pas la décision. Nous voulons avoir également un rôle dans la prise de décision. C'est deux choses différentes. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Merci Kavouss. Ce qui m'inquiète, c'est que ce texte soit trop fort. Et qu'il corresponde à ce que vous souhaitez c'est un changement de processus. Mais je vois la main levée de Jorge. Jorge, allez-y.

SUISSE :

Merci Manal. Donc lorsqu'on parle des droits égaux de prise de décision, c'est un peu étrange, me semble-t-il, dans ce contexte. Ce que j'aimerais proposer comme amendement amical, c'est d'avoir participation équitable sur pied d'égalité. Participation sur pied d'égalité plutôt que ce qui a été proposé sur les droits égaux. Fabien, vous m'entendez ?

FABIEN BETREMIEUX :

Est-ce que vous pouvez redire ?

SUISSE :

Oui, c'est ça. Exactement.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC :

Kavouss, j'espère que ceci vous convient ?

IRAN : Non, je suis désolé. Cela ne correspond pas à ce que je disais. Lorsqu'on dit sur pied d'égalité, c'est par rapport aux autres communautés. Il faut qu'il y ait un lien avec qui.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Tout le monde participe.

IRAN : Non, par rapport aux autres communautés. Il faut le mentionner. Sur pied d'égalité avec les autres communautés. Jorge ne veut pas avoir de droit de décision, très bien pour lui. Vous avez participé, vous avez exprimé vos points de vue, très bien vous êtes plus ou moins un observateur et c'est terminé. Mais il y a la participation à la prise de décision.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Alors, mettons ceci entre crochets pour l'instant. Si nous avons besoin d'en parler davantage, nous devons en fait nous arrêter pour le soutien technique et les interprètes. Donc je remercie tout le monde. Il y a maintenant la plénière après une pause de 50 minutes, et ensuite nous nous retrouvons ici à 12 h 30 heure de Cancún, 17 h 30 UTC. Donc 15 minutes pour le communiqué et ensuite on passe à la séance de conclusion. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]